

COMAP lance une campagne de sensibilisation sur les avantages de la thermostatisation

COMAP, acteur industriel majeur du génie climatique et de la plomberie en Europe, vient de lancer une campagne de sensibilisation auprès des bailleurs sociaux et copropriétés privées sur les avantages de la thermostatisation des radiateurs à eau chaude, avec notamment la mise en ligne d'un mini-site web. Cette campagne s'inscrit dans le cadre de la nouvelle loi sur l'individualisation des frais de chauffage, qui impose l'installation progressive de compteurs ou répartiteurs de chauffage, et de robinets thermostatiques dans les logements collectifs avant fin 2019.

Des obligations impactant de très nombreux logements collectifs, en un temps limité

Dans le logement collectif, l'individualisation des frais de chauffage est désormais obligatoire, ainsi que la mise en place d'organes de régulation au niveau des émetteurs de chaleur (arrêté du 30 mai 2016 pris pour application de l'article 131-4 du décret du 23 avril 2012). Cette mesure, qui concerne tous les logements collectifs équipés de chauffage centralisé et construits avant la RT 2000, doit être appliquée par le propriétaire de l'immeuble : le bailleur pour les logements sociaux et le syndicat de copropriété dans le cas de logements privés. Selon leur consommation de chauffage (inférieure à 120, comprise entre 120 et 150 ou supérieure à 150 kWh/m² SHAB¹ par an), les immeubles ont jusqu'au 31 décembre 2019 pour effectuer les travaux.



83%

des logements disposant d'un chauffage collectif sont concernés par la nouvelle loi.

Si la mise en place de compteurs ou répartiteurs de chauffage permet de mesurer la consommation d'énergie pour le chauffage de chaque logement, c'est grâce aux robinets thermostatiques que l'on peut agir pour réduire cette consommation. La thermostatisation permet en effet de fixer une température adaptée à chaque pièce de son logement et de couper automatiquement les radiateurs lorsqu'il y a des apports gratuits de chaleur. Remplacer un robinet de radiateur manuel par un robinet thermostatique offre jusqu'à 20% d'économies d'énergie, tout en améliorant le confort intérieur.

Ces mesures, qui s'inscrivent dans une démarche de sensibilisation et de responsabilisation des usagers vis-à-vis de leurs habitudes de consommation d'énergie, impactent fortement les installateurs, et ce à grande échelle, puisqu'on estime à entre 3 et 5 millions le nombre de logements à équiper de ce type de dispositif avant fin 2019. Cette réglementation, qui offre donc de belles opportunités pour les installateurs, implique d'être capable de réaliser de nombreuses interventions dans de courts délais.

Une démarche de sensibilisation auprès de tous les publics concernés

COMAP a lancé une campagne de sensibilisation auprès des bailleurs sociaux, syndicats de copropriété et copropriétaires sur le volet thermostatisation de la nouvelle loi. Cela passe notamment par la mise en ligne d'un mini-site web regroupant un ensemble d'informations et outils pour aider les copropriétés :

- Rappel de la nouvelle loi
- Informations sur la thermostatisation : fonctionnement et avantages

¹ SHAB = surface habitable

- Les différentes étapes à respecter pour remettre à niveau son installation de chauffage lors d'une opération de thermostatisation
- Les aides d'état disponibles pour contribuer au financement des travaux
- Des outils à télécharger, tels qu'un aide-mémoire avec les informations essentielles à inclure dans une demande de devis auprès d'un installateur.



COMAP VOUS CONSEILLE

INDIVIDUALISATION DES FRAIS DE CHAUFFAGE

COMMENT FAIRE DES ECONOMIES GRÂCE A LA
THERMOSTATISATION ?

www.comap.fr/individualisation-frais-chauffage

En parallèle, **COMAP organise des réunions** dans certaines grandes villes (Paris, Lyon etc.) avec des **sociétés d'installation** travaillant avec les grands syndicats de copropriété, pour leur apporter des informations réglementaires et techniques, et leur présenter les solutions COMAP les mieux adaptées pour leurs interventions.

Toutes les solutions pour thermostatiser et équilibrer les réseaux dans le collectif

Acteur historique du chauffage, COMAP propose un panel de solutions pour la thermostatisation et l'équilibrage des installations, adaptées à la configuration de chaque bâtiment.

Dans le cadre de travaux de rénovation pour individualiser les frais de chauffage et thermostatiser les radiateurs, COMAP préconise son nouveau **robinet thermostatique auto-équilibrant AutoSar**. AutoSar intègre la fonction d'équilibrage directement dans le corps thermostatique, grâce à un régulateur de pression différentielle. Il simplifie ainsi les opérations d'équilibrage dans les logements collectifs de taille moyenne (environ 20 logements), qui sont nécessaires dans le cadre de travaux de thermostatisation. Les interventions se font uniquement au niveau des radiateurs et il n'y a plus besoin d'installer des vannes d'équilibrage sur les différentes branches du réseau.

Pour les bâtiments de plus grande taille, il est nécessaire de prévoir un équilibrage au niveau des colonnes. Dans ce cas, COMAP propose plutôt **VarioSar**, son **robinet thermostatique à Kv réglable** et des vannes d'équilibrage à pression différentielle pour équilibrer les différentes branches du réseau.

En complément de ses corps thermostatiques, COMAP propose une large gamme de têtes thermostatiques, permettant de réguler au plus juste la température de chaque pièce :



Senso est la seule tête personnalisable du marché qui, grâce à un choix de 16 sets de couleur, permet une intégration harmonieuse dans tout style d'intérieur. En plus de ses atouts esthétiques, Senso se distingue grâce à son haut niveau de performance énergétique, réagissant très rapidement aux variations de température pour réduire la consommation d'énergie.

Disponible en M28, M30 et clip.



La tête **Sensity** est la seule tête thermostatique qui offre à la fois une Vt basse (=0,2) et une tenue renforcée. Capable de supporter jusqu'à 100 kg de charge, la tête Sensity en version renforcée est particulièrement adaptée aux installations en HLM. Son look compact, moderne et élégant s'adapte à tous les environnements.

Disponible en M28 et M30, avec ou sans position zéro.

Enfin, COMAP propose l'outil **Démobloc**, qui **permet de thermostatiser un robinet manuel SAR**, produit historique de COMAP, très largement présent en France et représentant le plus grand parc installé de robinets manuels du pays. Cette opération peut se faire alors que l'installation est en eau, sous pression, et le logement occupé.

Cela facilite grandement le travail de l'installateur puisqu'il peut non seulement intervenir très rapidement (10 minutes suffisent), mais également lisser ses interventions sur l'année, Démobloc permettant d'intervenir en période de chauffe, **sans avoir à vidanger l'installation ni à isoler le radiateur**.



Voir la vidéo [Démobloc de COMAP : thermostatiser un radiateur sans vidanger l'installation](#).

A PROPOS DE COMAP

Le groupe COMAP : un acteur-clé de l'interface générateur-émetteur thermique au service de la performance des bâtiments.

Depuis plus de 60 ans, COMAP confirme son expertise dans le domaine de la plomberie et du génie climatique. Les solutions de raccordement et de régulation COMAP réduisent la dépense énergétique globale des bâtiments tout en optimisant leur confort et leur sécurité. COMAP commercialise également des produits de traitement de l'eau et une large gamme de robinets et mitigeurs.

COMAP est ainsi l'unique industriel concepteur et fabricant de convergence internationale capable de proposer l'intégralité des solutions de l'interface générateur-émetteur thermique : une offre large et innovante, développée et produite en Europe dans les bureaux d'études et usines du Groupe (France, Italie, Allemagne et Espagne). Elle couvre l'ensemble des besoins du marché et permet de réaliser efficacement des installations sanitaires, de chauffage et de climatisation performantes et durables.

Groupe industriel français présent à l'international avec un réseau commercial dans plus de 20 pays, COMAP compte environ 900 collaborateurs et fait partie du groupe Aalberts Industries (AI) NV dont le chiffre d'affaires a atteint 2,522 milliards d'euros en 2016.

SERVICE DE PRESSE DE COMAP

Agence FP&A
Adeline Vallet et Frédérique Pusey
01 30 09 67 04
adeline@fpa.fr